ANNÉE INTERNATIONALE DE LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX 2020

NEWSLETTER 2/2020 destinée aux partenaires et parties intéressées

Année internationale de la santé des végétaux

Chère lectrice, cher lecteur,

L'ONU a engagé ses pays membres à sensibiliser davantage l'opinion publique à la santé des végétaux tout au long de l'année 2020. Une invitation à laquelle nous avions décidé de répondre, avec des partenaires de poids, issus de l'agriculture, de la sylviculture, de l'horticulture, du mouvement des jardins familiaux et des pouvoirs publics. Nous avions pour ambition de mieux protéger les plantes cultivées et les plantes sauvages contre les nouvelles maladies et les nouveaux organismes nuisibles. Malheureusement, le **Covid-19** en a décidé autrement. Nous avons tous – et à juste titre – mobilisé nos forces sur la santé de l'être humain et sur les conséquences économiques de cette crise sanitaire. Les événements prévus pour l'Année internationale de la santé des végétaux ont dû être successivement annulés, d'autres sujets faisant la une de l'actualité.

C'est une déception, certes, mais bien petite en comparaison de la tragédie que représente la perte d'une vie humaine. Et, à long terme, la pandémie du coronavirus pourrait même davantage contribuer à faire prendre conscience de l'importance de la santé des végétaux que toutes les activités que nous avions prévues. La crise du coronavirus nous rappelle en effet que sous l'effet de la **mondialisation**, les agents pathogènes peuvent se disséminer très rapidement et causer de véritables ravages en relativement peu de temps. Il est facile de faire un parallèle entre l'apparition du nouveau coronavirus et la propagation d'organismes de quarantaine, tels que la bactérie *Xylella fastidiosa*. Nul doute que, pour en avoir fait l'expérience, nous comprenons mieux aujourd'hui ce qu'est une « quarantaine ».

Les mesures de confinement étant progressivement **assouplies**, nous avons aussi l'intention de reprendre peu à peu le programme de l'Année internationale de la santé des végétaux. Vous en saurez plus à ce sujet en lisant la brève rétrospective présentée dans cette newsletter.[1]

Émission d'un timbre-poste spécial

Après le lancement le 30 janvier de l'Année internationale de la santé des végétaux (IYPH), le **dévoilement du timbre-poste spécial le 12 mars 2020** a constitué un second grand moment de cette campagne. En raison de la situation actuelle concernant le coronavirus, la conférence de presse ne s'est pas déroulée de la manière habituelle. Les représentants des médias et les parties intéressées ont pu suivre l'événement par diffusion continue en direct et ont pu poser des questions par le biais des réseaux sociaux et par e-mail.
Le timbre de 85 centimes représente le scarabée japonais, originaire, comme son nom l'indique, de l'archipel nippon. Cet insecte a été repéré pour la première fois sur le continent européen en été 2014 près de Milan, puis en 2017 en Suisse - dans le Sud du Tessin, près de Stabio, grâce à des pièges installés à titre préventif. Une fois établi, le scarabée japonais est difficile à éliminer. Il est possible de combattre quelques petites infestations isolées en utilisant des pièges ou en ramassant les insectes. Si toutefois l'attaque est plus importante, il faut recourir à des méthodes biologiques et mécaniques pour prévenir une augmentation brutale du nombre de ravageurs. Comme le scarabée japonais n'a

[1] Cet éditorial est inspiré d'un article paru le 21 avril 2020 sur le site Web de la revue Nature (Ecologie & Evolution).

pas d'ennemis naturels connus en Suisse, sa prolifération aurait de lourdes conséquences écologiques et économiques. C'est pourquoi la **détection précoce** est essentielle. Les yeux attentifs des professionnels et des amateurs peuvent fortement contribuer à détecter une infestation à un stade précoce, de sorte que le scarabée japonais peut être combattu. Afin de faciliter l'identification de certains nouveaux organismes nuisibles, le Service phytosanitaire fédéral SPF a publié en tout quatre **flyers** – dont un consacré au scarabée japonais (voir ci-dessous).

Le timbre spécial pour l'IYPH a rencontré un très favorable écho auprès de la communauté des collectionneurs et a été épuisé au bout de quelques semaines seulement.

Dévoilement du timbre-poste spécial, le 12 mars 2020, à l'occasion de l'Année internationale de la santé des végétaux par Bernhard Kallen, responsable Gestion des produits Timbres-poste et philatélie auprès de la Poste suisse ; Christian Hofer, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG, Paul Steffen, sous-directeur de l'Office fédéral de l'environnement OFEV (de gauche à droite).

Reconnaitre les organismes nuisibles

Le scarabée japonais, le virus du fruit rugueux brun de la tomate, le capricorne asiatique des agrumes et l'agrile du frêne sont quatre organismes nuisibles particulièrement dangereux. Il faut s'attendre à ce qu'ils puissent apparaitre également en Suisse ces prochaines années. Aidez-nous à les détecter rapidement ! Les flyers informent sur les dommages, fournissent des éléments d'identification fiables et expliquent comment se comporter en cas de découverte. Vous pouvez télécharger les flyers sous forme électronique (voir ci-dessous) ou commander des exemplaires imprimés et les distribuer dans votre environnement (membres, partenaires, clients, etc.). Vous apportez ainsi une contribution importante au maintien de la santé des végétaux.

Le **scarabée japonais**

Un insecte qui menace les espaces verts, les forêts et les cultures.

Le **Capricorne asiatique des agrumes**

Un insecte qui menace les forêts et les arbres.

Le **virus du fruit rugueux brun de la tomate** représente une menace pour les cultures de tomates et de poivrons.

L'Agrile du frêne

Un insecte qui menace les forêts et les arbres.

Dossier en ligne comprenant une documentation informative

Outre les flyers consacrés aux quatre organismes nuisibles, vous trouverez également sur le site https://bit.ly/IYPH-FR un dépliant à utiliser dans le contexte du trafic international de voyageurs, diverses affiches et d'autres supports **de sensibilisation**.

Si vous souhaitez devenir partenaire de l'IYPH (cf. infra), le Service phytosanitaire fédéral se fera un plaisir de vous fournir **du matériel supplémentaire**. Par exemple, des photos et des modules de texte pour la sensibilisation du public ou des professionnels de l'agriculture, de l'horticulture, de la forêt et de l'environnement. Vous pouvez facilement créer **vos propres articles** pour vos canaux de médias sociaux, vos publications ou vos bulletins d'information. Il est également possible de joindre un flyer ou une affiche au mailing destiné à vos groupes cibles. Envoyez un courriel à phyto@blw.admin.ch et nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Perspectives

Les possibilités d'organiser des événements pour l'Année internationale de la santé des végétaux sont actuellement très limitées en raison de la pandémie du COVID-19. Toutefois, si vous prévoyez une activité (par exemple en ligne, avec un mailing ou autre), nous serions heureux de recevoir un message de votre part !

Participer

Votre organisation souhaite-t-elle devenir partenaire de l'IYPH et utiliser le logo officiel ? Prenez connaissance des directives de communication comprenant des conseils pratiques sous https://bit.ly/IYPH-FR.

Plusieurs numéros de cette lettre d'information sont prévus pour 2020. Pour vous inscrire, prière de nous envoyer un e-mail avec pour objet « Newsletter » à phyto@blw.admin.ch

Contact

Service phytosanitaire fédéral SPF
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Berne
Tél. +41 58 462 25 50
phyto@blw.admin.ch

Office fédéral de l'environnement OFEV
Worblentalstrasse 68, 3003 Berne
Tél. +41 58 481 35 42
aline.knoblauch@bafu.admin.ch